

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 03 Mars 2025

Ouverture de la séance à 20H 00 – 7 conseillers présents - Absent : Daniel JEAN (excusé)

Mme le Maire a donné lecture du compte-rendu de la réunion du 27.01.2025. Aucune rectification n'a été demandée. La séance a été ouverte à 20h et Mme Brigitte PRÉVOT a été désignée comme secrétaire.

### Ordre du jour :

#### ► Modification de la composition de la Commission d'appel d'offre :

Mme Le Maire rappelle à l'Assemblée que depuis 2024 les membres de la Commission d'Appel d'offre sont les suivants : Daniel JEAN, Odile LELEU et Christian PIERRE (suppléants : Valérie BARDINI, Brigitte PREVOT et Bernard REYNAUD). Elle indique que, dans l'hypothèse de l'annulation du transfert obligatoire de la compétence eau à la C.C.V.U.S.P., la Commune doit anticiper le renouvellement de la délégation de service public (DSP) de l'eau potable faite à VEOLIA qui expire le 31.07.2025. Elle précise qu'en ce qui concerne les délégations de services publics, une commission d'examen des conventions de délégation de service public doit être désignée mais que pour les communes de moins de 3500 habitants, les modalités de désignation de cette commission sont identiques à celles de la Commission d'Appel d'offre. Elle propose donc que la commission d'appel d'offre de la Commune remplisse également les fonctions de commission d'examen des conventions de délégation de service public. Par ailleurs, dans la mesure où la Commune bénéficie de l'aide des services compétents de la C.C.V.U.S.P., pour monter la nouvelle DSP, elle propose également de laisser siéger à cette commission, avec voix consultatives, les agents de la C.C.V.U.S.P., compétents en matière de gestion d'eau potable. Après discussion, les membres du conseil municipal, approuvent ces propositions à l'unanimité.

#### ► Approbation de la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.) :

Mme le Maire rappelle à l'Assemblée que la Commune a élaboré un Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.) depuis 2014, afin de prévenir et d'assurer la protection et la mise en sécurité des personnes et des biens car la Commune est exposée à de nombreux risques tels que : *inondation, feu de forêt, mouvement de terrain, sismique, tempête, neige, avalanche, transport de matières dangereuses et rupture d'alimentation électrique*. La dernière mise à jour ayant été effectuée, elle propose à l'assemblée de l'approuver. Après discussion, l'assemblée approuve le P.C.S. mis à jour, à l'unanimité.

### ⇒ Questions et informations diverses :

- **Adhésion au service mutualisé de Délégué à la Protection des données du CDG05 :** la protection des données des particuliers devant être obligatoirement assuré par un délégué spécifique, la Commune peut adhérer à un service mutualisé au Centre de Gestion du 05. A défaut de confirmation dans les délais, la délibération correspondante n'a pas pu être votée, elle est reportée au prochain conseil.

- **Comptes 2024** : à défaut de confirmation de la Trésorerie, les délibérations d'approbation des comptes financiers uniques de la Commune et du Service Eau n'ont pas pu être votées. Elles sont reportées au prochain conseil.
- **Contentieux d'urbanisme** : les propriétaires de l'abri de jardin contesté ont été condamnés par le juge de la mise en état à payer 1 000 € à la Commune. Ils ont fait appel de cette décision.
- **Contentieux d'alignement** : la procédure de contestation engagée les propriétaires du terrain concerné Route des Marquises et Route des Iscles suit son cours.
- **D.S.P. de l'eau** : la Commune va être soutenue par les services de la Communauté de Communes et de I.T.04 pour préparer la mise en place d'une nouvelle délégation de service public pour l'eau potable.
- **Voirie communale** : plusieurs actes ont encore été signés chez le notaire pour régulariser les cessions à la Commune de bandes de terre, cessions prévues pour certaines depuis de très nombreuses années mais pour lesquelles les actes n'avaient jamais été passés.
- **Vidéosurveillance** : les services de la Gendarmerie préconisent l'installation de caméras de surveillance pour sécuriser l'entrée et la sortie du village. Les élus y sont plutôt favorables.
- **Travaux de l'Eglise** : pour des raisons de climat, de protection de la faune (période de nidification des chauves-souris de Juin à Septembre) et d'optimisation de l'échafaudage, les travaux ne commenceront qu'en Février 2026.
- **Cabane du Parpaillon** : une réunion de chantier est prévue en mairie le 04.03.2025 avec le CERPAM. Les travaux vont débuter mi-juin.
- **Colonnes de tri** : celles du Bérard devraient être enterrées prochainement. Un courrier a été adressé à la Maison Technique de Barcelonnette pour demander la remise en état de l'aire de stationnement devant les colonnes de Villevieille.
- **Aide à la conduite** : un premier atelier est envisagé en Avril pour mieux appréhender les évolutions routières.

*Le prochain conseil est prévu le 7 Avril 2025.*

*La séance est levée à 21 h 30*